

Mouthiers sur Boëme

Vivre à

SOMMAIRE

Le Conseil Municipal du 4 mai.....	p 2
Le député.....	p 3
Charente Développement.....	p 3
L'art d'accueillir les restos.....	p3
Joli mois de mai.....	p 4
Inscription à l'école.....	p 5
8ème festival de la voix.....	p 5
Centre de loisirs de l'été.....	p 5
Secours populaire.....	p 6
Puits, forages et sources.....	p 6
Valentin Haüy.....	p 6
Sentiers de la Boëme.....	p 7
Tournoi de tennis.....	p 7
Etat Civil.....	p8
Agenda juin-juillet.....	p 8



Madame Pauline AMAURY, une centenaire à Mouthiers. (Photo Alain Porte)

MERCI AUX BÉNÉVOLES

Mai a été un mois fort en événements d'importance qui ont permis d'apprécier la qualité du bénévolat des monastériens.

Le Comité UFOLEP CHARENTE, sous l'impulsion d'Elisabeth LEBECQUE, a organisé pour le week-end de l'ascension les championnats de France GRS. Notre MJC JULES BERRY était l'Association porteuse de cette manifestation. La seule salle disponible et adaptée à cette rencontre était le complexe sportif des « VAUZELLES » à CHATEAUBERNARD. Après de longs mois de préparation, et malgré l'éloignement, nous avons vu œuvrer environ 150 monastériens sur ce site. Leur dévouement et leur motivation ont permis d'accueillir dans les meilleures conditions possibles 1500 personnes durant les deux jours de compétition. Nous pouvons dire aujourd'hui que le travail intense et la bonne humeur de chaque personne présente ont marqué les compétiteurs venus de diverses régions françaises. Merci à chacun d'entre vous pour votre engagement de grande qualité.

Notre collectivité est riche en patrimoine immobilier historique mais aussi en patrimoine culturel et associatif, donc humain.

L'Association BOEME PATRIMOINE présidée par Thérèse LATHIERE fait un travail important de recherche sur ce thème depuis quelques années. Le travail des derniers mois de cette association a permis de rappeler l'investissement important de l'abbé MANGON sur notre commune de 1965 à 1978. Engagement citoyen de l'Abbé qui a tellement donné de sa personne que vivent encore aujourd'hui les associations créées à son initiative. Nous n'allons pas les énumérer aujourd'hui, son œuvre a été d'une telle importance qu'elle sera relatée par l'association « BOEME PATRIMOINE » dans un numéro spécial à la rentrée.

Le 23 mai dernier, une invitation a donc été lancée aux monastériens ayant participé de près ou de loin aux actions de l'Abbé MANGON afin de lui rendre homma-

ge et de le remercier pour tout ce qu'il a laissé de visible sur notre territoire et d'invisible dans nos cœurs.

L'association des parents d'élèves a organisé mi mai une kermesse avec diverses activités ludiques et sportives à destination des enfants et bien évidemment de leurs parents. Ce groupe de bénévoles bien connu de nous tous, sait donner sans compter. Le fruit de leurs manifestations améliore très sensiblement la qualité d'accueil des enfants à l'école et permet aux parents d'échanger, de mieux se connaître et s'apprécier. Merci pour ce dévouement.

L'association SCM FOOTBALL continue de faire ses preuves par les résultats de toutes ses équipes. L'investissement de ses bénévoles est largement connu à l'extérieur. C'est ainsi que nos structures ont pu accueillir sur plusieurs jours l'équipe de France féminine de football en entraînements. Entraînements profitables puisqu'elles ont brillamment gagné mercredi soir au stade LEBON contre l'équipe de SLOVENIE ; score sans appel 6 à 0.

Regroupement de diverses associations pour l'organisation de la fête de la Pentecôte. Hélas cette année, les conditions climatiques n'ont pas permis la réalisation de tous les projets. Les tivolis installés sur le champ de foire ont dû être démontés par souci de sécurité, le dîner du dimanche soir a été rapatrié dans la salle polyvalente et nous avons dû annuler le feu d'artifice. Celui sera tiré le 19 juillet prochain en clôture de la soirée théâtrale organisée ce soir là. Des informations détaillées de cette manifestation vous seront communiquées dans le bulletin municipal de juillet.

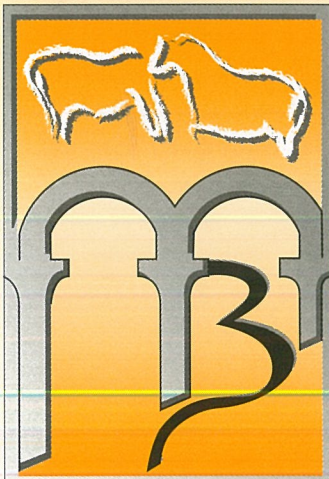
Comment pourrions nous apprécier la vie locale sans l'investissement des bénévoles ?

Merci à tous.

Le maire
Cécile FORGERON

Bulletin
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 266
JUIN
2007



Salle omnisports - avenants

Le Conseil Municipal accepte l'avenant n°1 au lot 1 fondations spéciales en moins-value d'un montant de 12 784.50 euros HT : certains pieux et puits sont supprimés ou réduits compte-tenu de la nature du sous-sol et remplacés par des massifs que réalisera l'entreprise de gros œuvre.

En contrepartie est validé un avenant au lot 2 gros œuvre en plus-value d'un montant de 11 460.00 euros HT : certaines fondations à la charge de l'entreprise chargée des fondations spéciales seront exécutées par l'entreprise chargée du gros œuvre

Élections législatives

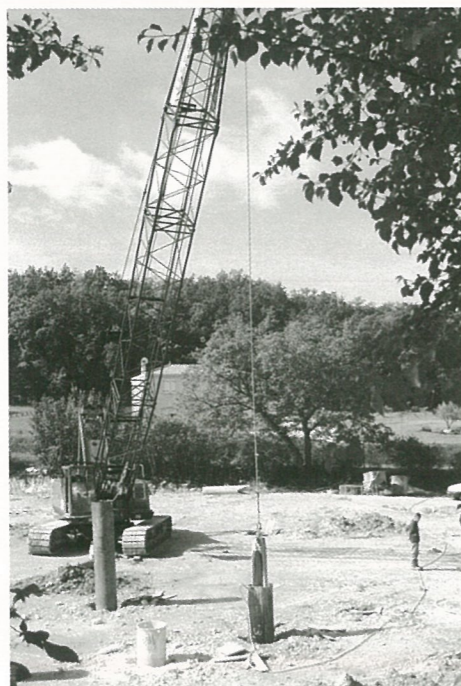
Les tours de garde des deux bureaux de vote sont établis pour les 2 tours de scrutin des élections législatives prévus les 10 et 17 juin 2007.

Machine à affranchir le courrier

Deux propositions ont été reçues en mairie sur les 3 demandées : NEOPOST pour un loyer annuel de 589 euros HT SATAS pour un loyer annuel de 347 euros HT Pour une machine équivalente. Le Conseil décide donc de résilier le contrat actuel établi en 1995 avec NEOPOST et de signer un nouveau contrat avec la société SATAS.

Modifications budgétaires

Section de fonctionnement
Article 7062 : - 75 000
Article 7066 : + 75 000
Section d'investissement
Article 2188/217 : + 227.24
Article 2313/207 : - 37,24
Article 1321/217 : + 190.00



Recensement complémentaire de la population

Pour pouvoir bénéficier d'un recensement complémentaire de la population, deux conditions sont à réunir. 25 logements neufs doivent avoir été terminés depuis mars 1999 ou des logements neufs en chantier auront les fondations coulées avant le 1er octobre.

Par ailleurs, le nombre estimé d'habitants doit être égal ou supérieur au nombre d'habitants recensés en 1999.

Un décompte sera effectué en mairie afin de savoir si la commune remplit les conditions ci-dessus et peut prétendre effectuer un recensement complémentaire.

Attribution subventions 2007

Cercle des aînés	600.
Comité des fêtes	3 600.
SCM football	10 000.
SCM tennis	2 500.
SCM école élémentaire	900.

Subventions 2007 (suite)

Attelages	
de la croix ronde	300.
L'âge de Faire	1 100.
Parents élèves Mouthiers	500.
Parents élèves collège	200.
Donneurs de sang	200.
Secours populaire	200.
Tourbières et Loisirs	190.
Carnaval	965.
Sentiers de Boème	500.
MJC	9 000.
Boème Charraud Éducation	750.
Centre Social (graph)	250.
Association solidarité paysans en difficulté	100.
Restos du cœur	500.
Collectif 16 services publics	50.
CAUE (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement Voir N° 265)	91.
Association des Maires de France	1 044.17
TED 16	60.
Prévention Routière	80.
Via Patrimoine	789.95
Fonds Solidarité Logement	579.
Forêts sud Charente	32.
Collectif anti OGM	150.
Association sourire	50.
Fondation Patrimoine	100.
COC Cyclisme La Couronne	60.
Solidarité jeunes	50.
Centre de loisirs intercommunal CBC	1 987,63
Animation centre social CBC	9 400.

SACS JAUNES

à sortir MERCREDI SOIR

Pour être collectés

JEUDI 7 et 21 JUIN
dans le bourg et La
Rochandry

JEUDI 14 et 28 JUIN
dans les villages

Nous allons élire le député de la 1ère circonscription de la Charente le dimanche 10 juin ou le 17 juin si aucun candidat n'obtient la majorité absolue au 1er tour.

12 candidats sont déclarés qui ont en commun d'être âgé de plus de 23 ans, âge minimum pour les députés, alors qu'il est de 30 ans pour les sénateurs. La loi prévoit certaines dispositions concernant l'inéligibilité, c'est à dire empêchant de se présenter ou d'être élu. C'est le cas des personnes placées sous tutelle, condamnées à la privation de droits civiques, à la faillite personnelle, à l'interdiction de gérer ou à la liquidation judiciaire. Certaines fonctions, préfet, magistrat, officier, directeur interdisent d'être éligibles dans le département où ces personnes sont en poste pour éviter qu'elles abusent de leur position d'autorité.

Plus anecdotique, un suppléant ayant remplacé un parlementaire nommé au gouvernement ne peut se présenter contre lui à l'élection suivante, de même qu'un député ou sénateur ne peut se présenter comme suppléant d'un autre parlementaire.

Notre circonscription réunit un peu plus de 62 000 électeurs des cantons de Blanzac, Aubeterre, Chalais, Montbron, la Couronne, Montmoreau, Villebois et Angoulême Est et Ouest. Le député sortant est Jean Claude VIOLLET. Les douze autres candidats sont : Alain CHAILLOUX, Danielle DUCLAUD Fanny LUTEAU, Jean-Pierre BELLE-FAYE, Jean-Pierre COURTOIS, Jean-Yves LE TURDU, Josette BLANC Martine FAURY, Samuel CAZENAVE Valérie PAOUR, Yann ANDRIEUX Yseult GOUTIERRE



L'ART D'ACCOMMODER LES RESTES

L'art d'accueillir les restes est un art qui disparaît aussi vite que se remplissent nos poubelles.

Quand arrive le printemps puis l'été, les repas de fête se font plus nombreux avec souvent comme résultat plus de déchets. En effet, le souci de l'hygiène, des produits alimentaires à des prix modestes ont transformé nos poubelles en garde-manger.

Si l'on y ajoute les papiers absorbants, les filtres à café, les fleurs fanées, notre poubelle s'emplit de fermentescibles dont le nom indique bien qu'ils fermentent, produisant ces odeurs si peu agréables. La collecte sélective hebdomadaire de ces déchets est là pour ça.

Car tout le monde n'a pas que des poules, d'autres un chien, ou tout simplement un coin de jardin pour composter, et donner ainsi la meilleure valeur à ces restes de repas.

Il n'est donc pas trop tard pour ceux qui l'auraient oublié de séparer ces déchets des autres en utilisant le matériel mis à disposition : des sacs plastiques biodégradables (en amidon de maïs) et la poubelle de 35 litres à couvercle bordeaux.

Elle doit être sortie le mardi soir pour être collectée le mercredi.

Pour le reste...

CHARENTE DÉVELOPPEMENT

L'agence Charente développement a été créée par le Conseil Général de Charente pour appuyer le développement économique dans le département.

Elle assure ainsi la recherche et l'accueil d'investisseurs en participant à des salons en créant des événements susceptibles d'attirer des projets inscrits dans les filières d'activités prioritaires, que sont l'image, la logistique, le tourisme, et les spiritueux.

L'appui au secteur de l'image dure depuis plus de 10 ans ; il a permis l'implantation de sociétés extérieures attirées par les attraits locaux que sont le niveau de formation et de compétences des salariés locaux et la qualité des équipements collectifs autour du CNBDI.

Ces entreprises produisent des dessins animés, des outils multimédia... Le soutien départemental s'est également traduit dans l'aide à la production de séries télévisées comme « Père et mère » et « S.O.S. 18 » dont certains épisodes ont été tournés à Roulet.

En matière de logistique le travail de l'agence est en rapport avec la RN 10 et la RN 141 et vise notamment à la création d'une grande zone logistique qui pourrait trouver sa place du côté de Roulet.

Des entreprises de la communauté de communes Charente-Boème-Charraud ont bénéficié de l'aide technique de l'agence.

Ceci concerne, le dossier environnement de la distillerie Edoux de Lafont à Sireuil, le développement commercial de l'entreprise Jolival de Voeuil et Giget. L'agence a ainsi rédigé le cahier des charges d'une étude de marché à réaliser pour tester le concept d'une nouvelle boisson.

Elle est également intervenue pour faciliter le contact avec le designer chargé de redessiner la nouvelle bouteille d'eau en PET qui sortira dans les prochaines semaines.

Enfin, à Sireuil encore, c'est l'entreprise ISD qui conçoit et assemble des vélos électriques, qui a bénéficié de l'assistance de l'agence.

L'agence intervient également en conseil pour les communautés de communes qui sont d'ailleurs adhérentes. Dans le conseil d'administration figurent également les représentants du Conseil Général, des chambres de commerces et d'industrie, de celle des métiers et celle de l'agriculture.

Son budget d'environ 1,4 millions d'euros est essentiellement assuré par une subvention du département.

EN RAISON
DU FESTIVAL DE LA VOIX,
la prochaine
réunion publique
du Conseil Municipal

MERCREDI
4 JUILLET
à 20 H 30



Photos
Alain
PORTE



l'atelier peinture de la MJC sorti de son cadre

Hommage au citoyen abbé Mangon.



La frairie malgré la pluie...



pareil pour l'inauguration de la grange du logis de Bournet



L'Age de Faire a la pêche...



...Les pêcheurs ont tous les âges.



Ballets africains,



ballets aériens du skate : c'est le rythme qui compte !



Tous les responsables du Foyer Logement depuis son ouverture



L'équipe C, C du sérieux : vainqueur de la coupe

VENDREDI 6 juillet
20 H 45
à l'église de Mouthiers
VOIX BASQUES
David Olaïzola et compagnons

JEUDI 5 juillet
20 H 45 à la MJC
BOBNAMIA
la nouvelle chanson
française festive
révélation régionale de l'année

SAMEDI 7
juillet 20 H 30
salle polyvalente
CARGO
Rock français et international

R É S E R V A T I O N S : M J C J u l e s B E R R Y 0 5 4 5 6 7 8 4 3 8

C E N T R E D E L O I S I R S D E L ' É T É

Pour les vacances d'été, les centres de loisirs ouvriront
du 5 juillet au 3 août de 7 h 30 à 18 h 30.

Accueil des maternels à Mouthiers et accueil des primaires à
Roullet.

Les transports sont assurés par nos soins.

Un spectacle est prévu le jeudi 26 juillet
à 18 h 30 à Mouthiers.

Des stages

- arts vivants du 9 au 13 juillet pour les 8/12 ans
- déca sport du 16 au 20 juillet pour les 8/12 ans
- festi camp du 23 au 25 juillet pour les 6/10 ans

des camps

- aqua sport du 9 au 13 juillet pour les 10/13 ans
- poney du 10 au 12 juillet pour les 4/6ans
- équitation du 16 au 20 juillet pour les 6/10 ans
- quad moto du 23 au 27 juillet pour les 11/15 ans

Centre Social 05.45.67.84.38

I N S C R I P T I O N S À L ' É C O L E

à la mairie de Mouthiers

du mardi 28 mai au vendredi 8 juin
du lundi au vendredi inclus de 8 H 30 à 12 H 30
et de 14 H à 17 H 15
Tél. mairie 05.45.67.92.20

à l'école élémentaire ou à l'école maternelle

du lundi 11 juin au mardi 19 juin
lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16 H 30 à 18 H
Tél. école élémentaire 05.45.67.93.77
Mme Marie-Hélène VILALBA, directrice
Tél. école maternelle 05.45.67.92.84
Mme Catherine LOUVIE

Dans tous les cas, se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.



pour accéder au site Web consacré à Mouthiers :
www.mouthiers-sur-boeme.com

SECOURS POPULAIRE

Ouverture du secours populaire à Mouthiers rue de la Boème

JUIN
samedi 2 et lundi 18

JUILLET
samedi 7

PUITS, SOURCES ET FORAGES

Communiqué de la DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales)
« guide pratique sur l'eau de vos puits, sources et forages »
(ce guide est consultable en mairie)

A retenir

Si le réseau public de distribution d'eau peut desservir votre habitation, la DDASS vous déconseille l'utilisation d'un puits privé pour tous les usages domestiques (boisson, préparation des aliments, lavage de la vaisselle, lavage du linge, douche, bain, eau de piscine, évacuation des excréta)

Si vous êtes raccordé au réseau public qui vous garantit une eau de qualité satisfaisante, très surveillée et contrôlée, l'eau de votre puits ou forage doit être réservée à des usages extérieurs à l'habitation (arrosage, lavage des sols,...)
Réaliser un captage d'eau est une lourde responsabilité si vous voulez garantir, en permanence, la protection sanitaire de votre famille ou des tiers qui consomment cette eau.

Il vous faudra être attentif à :

- la qualité de la construction de l'ouvrage
- l'entretien du captage des réseaux et installations
- un suivi très régulier de la qualité de l'eau utilisée
- la propreté permanente de l'ensemble des équipements

Risques sanitaires

Risque infectieux : c'est un risque à court terme lié à la présence dans l'eau de bactéries, virus, parasites provoquant les gastro-entérites ou les hépatites.

(en Charente, le pourcentage d'analyses d'eaux de puits non conformes, de 2001 à 2005, est compris entre 70 et 80%)

Risque chimique : de nombreuses substances peuvent être présentes dans l'eau (métaux, hydrocarbures, pesticides, solvants,...) ; l'effet toxique peut être immédiat ou entraîner des risques sanitaires à long terme chez les personnes consommant de façon répétée et sur une longue durée des eaux chimiquement polluées.

RISQUES liés aux doubles réseaux : ils conjuguent le risque micro biologique et chimique.

Le réseau public peut être contaminé par un retour d'eau du puits ; l'eau du réseau public et l'eau issue d'une autre ressource ne doivent jamais communiquer entre eux.

Analyse des eaux

Il est indispensable de faire analyser l'eau de son puits, forage, source afin d'en connaître sa qualité. Ce contrôle doit être très régulièrement renouvelé. Pour procéder à une analyse, vous pouvez contacter le service Santé Environnement à la DDASS qui procédera au prélèvement et fera analyser l'échantillon (coût d'environ 100 euros) ; le bulletin d'analyse délivré par la DDASS est un document officiel. Les laboratoires médicaux et les pharmacies ne sont pas agréés pour ces types d'analyses (la DDASS ne peut pas valider sur les analyses réalisées par ces laboratoires).

Puits et assainissement

Si l'utilisation d'un puits privé pour un usage domestique est formellement déconseillée par la DDASS, la réalisation d'un assainissement non collectif pour traiter les eaux usées d'une habitation en l'absence d'un réseau d'assainissement est obligatoire.

La réglementation impose qu'un dispositif d'assainissement soit réalisé à au moins 35 m d'un captage d'eau utilisée pour la consommation humaine.

Nettoyage d'un puits et son réseau
- arrêter l'alimentation en eau du réseau, à partir du puits

- désinfecter le puits, puis l'ouvrage de stockage, puis le réseau de canalisations

Pour cela :

Brosser, curer, nettoyer les parois du puits

Vider le puits puis le rincer

Vider à nouveau

Laisser le puits se remplir

Ajouter le désinfectant

Mélanger avec une perche

Ouvrir les vannes et mettre en service le stockage et les canalisations en aval, avec de l'eau désinfectante

Laisser agir le temps nécessaire

Éliminer la solution désinfectante par camion de vidange spécialisé

Effectuer un rinçage efficace

Procéder à une analyse avant remise en service

Démarches administratives pour la réalisation de puits ou forages

Ouvrage dont la profondeur excède 10 mètres :

Dossier de déclaration

Volume prélevé < 1000 m³/an :

Simple transmission d'une fiche forage à la DDASS

Volume prélevé > 1000 m³/an :

-Pour la création : dossier de déclaration

-Pour le renouvellement : dossier de déclaration ou d'autorisation

Dans tous les cas, contacter-la DDASS (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt)

Service de la police de l'eau

Cité administrative - place du champ de mars

16022 - ANGOULÊME Cedex - tél.05.45.20.53.00

démarches administratives - usage domestique de l'eau (puits, forage ou source privée)

pour l'usage personnel d'une famille :

-l'utilisation de cette eau doit être déclarée au Préfet (DDASS)

-une analyse doit être jointe à la déclaration

pour un usage privé collectif :

-pour la consommation de tiers personnes (habitations, gîtes, restaurants, bars...)

-pour l'utilisation en entreprise alimentaire (production fermière, salle de traite, artisanat de bouche, eau de lavage fruits et légumes, eaux de nettoyage,...)

Le propriétaire de la ressource privée doit demander une autorisation au préfet pour cette utilisation.

Récupération d'eau de pluie

La récupération d'eau de pluie pour des installations situées en dehors des bâtiments d'habitation est possible dès lors que ces installations sont complètement disjointes du réseau d'eau potable.

Les eaux de pluie collectées en aval des toitures ne peuvent être considérées comme des eaux potables. C'est pourquoi la DDASS est défavorable à tout projet impliquant leur utilisation pour des usages domestiques.

Les usages tels que l'arrosage des jardins, le lavage des outils ou le nettoyage des voitures sont possibles.

RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC « SENTIERS DE BOËME »

Randonnées du dimanche (1/2 journée, journée, week-end) allure modérée (4 km/h)

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIER Place du champ de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure	NB de km
sam 2 juin	Sentiers de Boème Bernard BOURDET 05,45,25,08,16	60ème anniversaire FFR avec "rendez-vous aux jardins" place du champ de foire 14 h				6
dim 3 juin	Marie et Dominique 05,45,67,93,42	9 h 30 repas tiré du sac	Sainte-Souline	Sainte-Souline place de l'église	10 h 15	14
dim 17 juin	Maryvonne et Bernard 05,45,25,08,16	9 h 30	Charras - 15 h visite de l'abbaye de Grosbot (2 €) Repas tiré du sac	parking église de Charras	10 h 15	13
dim 24 juin	Sentiers de Boème	FÊTE INTERCOMMUNALE A SIREUIL (infos à suivre)				
dim 1er juillet	Nicole 05,45,67,19,61	8 h	Vaux-sur-Mer repas tiré du sac	Vaux sur Mer parking hospital	10 h	15
sam 7 dim 8 juillet	Libre	BELLE ÉCHAPPÉE EN PAYS LOUDUNAIS infos à suivre				

RANDONNÉES DU MERCREDI

environ 2 heures à allure tranquille. Départ à 14 heures place du champ de foire

13 ET 27 JUIN

Pas de rendez-vous en juillet et août

TOURNOI DE TENNIS INTERNE

2 ET 3 JUIN, 9 et 10 JUIN

SOYEZ NOMBREUX À VENIR ENCOURGER LES PARTICIPANTS AU TOURNOI INTERNE OUVERT À TOUS LES HABITANTS DE MOUTHIER

SITE INTERNET INTERCOMMUNAL

www.cc-charente-boeme-charraud.fr

VALENTIN HAUY

L'association Valentin Haüy a été fondée en 1889. Forte de ses 3 700 bénévoles, elle est reconnue d'utilité publique depuis 1891. Sa vocation est d'aider les personnes aveugles et malvoyantes à mener une vie normale :

- assistance au quotidien : lecture et rédaction de courriers, constitution de dossiers d'invalidité, financement de chiens-guides, fourniture de produits adaptés (loupes, montres sonores, etc...) apprentissa-

ge du déplacement chez soi et dans la rue.

-enseignement du braille et de l'informatique, pour lire, écrire, communiquer

-mise à disposition d'importantes bibliothèques en braille, en livres enregistrés, en livres en gros caractères

-accueil amical au sein de 80 comités locaux dans toute la France : activités culturelles, sport, etc ...

-formation professionnelle pour les plus jeunes : secrétariat, accueil téléphonique, kinésithérapie, etc...

« Écoute déficience visuelle » est un service téléphonique gratuit créé par l'association pour répondre à l'attente des déficients visuels souffrant de solitude ou ayant simplement besoin, de temps en temps, d'une oreille amicale.

Initialement réservé à l'Ile de France, il s'est étendu à toute la province et fonctionne deux fois par semaine :

les lundis et jeudis après-midi de 14 h à 18 h. Il suffit de composer le 0800 21 62.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

10 mai : Gabin LEBAUD route de la côte à Bournet

10 mai : Paul MESLIER le Rosier

13 mai : Jauris MINÉRAUD le Rosier

DECES

30 avril : Franck MOUNIER route de la côte à Bournet

8 mai : Amélie RENAUD veuve LACROZE

avenue du 24 août 1944

SUR VOTRE AGENDA

JUIN

9-10 : tournoi de foot au stade et à la salle polyvalente

16 : fête de l'école

17 j: attelages - randonnées par l'association « attelages de la croix ronde »

21 : don du sang en soirée à la salle polyvalente

23 : fête inter associations intercommunales

« l'eau et la pierre » à Sireuil

JUILLET

1er : fête country au château de la Rochandry organisée par l'association des artisans et commerçants

5-6-7 : festival de la voix organisé par la MJC à la salle polyvalente, à l'église, à la MJC

26 : spectacle de fin d'année du Centre de Loisirs salle polyvalente

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.

Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.

Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême

Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MÉDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE

LE MEDECIN DE GARDE

LE WEEK-END

il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE

Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280

Le prochain
bulletin

portera le n° 267. Il sortira début septembre et les articles et annonces des associations et particuliers ainsi que le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 août. Les activités prévues jusqu'au 15 octobre pourront y être annoncées.

COMMERCES ET ARTISANS DE PROXIMITÉ



QUALITÉ DE VIE À MOUTHIER



Madame Pauline AMAURY, une centenaire à Mouthiers. (Photo Alain Porte)



Deux anciens combattants décorés.



Lise Beaufays, nouvelle animatrice au Foyer résidence

(Photos Alain PORTE)